





Après un hiver particulièrement froid et long, l'inquiétude se lisait sur le visage des apiculteurs. Qu'allait encore nous réserver cette année? Vu le printemps exceptionnel que nous avons vécu, même les colonies les plus faibles ont pu développer leur population normalement. La succession rapide des floraisons a même surpris les apiculteurs. On n'a pas vraiment l'habitude de poser les hausses aussi tôt en saison et de commencer à lutter contre l'essaimage dès la fin avril.

Cette situation assez favorable avec des mortalités faibles en début de saison s'est rencontrée dans de nombreux pays européens. Dans le nord de l'Italie, la situation semble s'être nettement améliorée, et en tout cas, les apiculteurs peuvent réaliser une récolte de printemps. On a noté des points noirs dans le sud de la France en Ariège (2500 colonies mortes), mais là, les mortalités sont liées à l'utilisation d'insecticides dans le cadre de la lutte contre la langue bleue. Mais les menaces sont parfois encore plus sournoises. Lors de la première journée scientifique à St-Avold, un chercheur nous a montré que la capacité de discrimination d'odeurs différentes par les abeilles était affectée lorsqu'elles sont en contact répété avec des doses extrêmement faibles d'insecticides de nouvelle génération. Ceci pourrait perturber leur capacité de nettoyage du couvain infesté par des bactéries, des virus, des champignons...

Les problèmes ne sont donc pas résolus et la menace d'une nouvelle année noire reste présente tant qu'on n'aura pas mis en place des solutions concrètes d'amélioration durable

Des programmes d'action

En début d'année, une subvention du Service public de Wallonie - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGARNE) a été signée en faveur du CARI. Ce contrat a pour objectif d'aider les apiculteurs à faire face aux nouveaux défis de leur secteur (varroase, modifications climatiques, difficultés de vente, diminution du nombre d'apiculteurs...). Depuis le 1er avril, Janine Kievits a été engagée dans ce cadre. Ses premières missions porteront entre autres sur le suivi de la situation sanitaire et de l'application du guide chez les apiculteurs qui en font la demande. C'est une chance pour notre association de pouvoir compter sur une personne aussi dynamique qui dispose déjà d'une belle expérience dans ce domaine.

Au niveau européen, suite à la dernière résolution du Parlement européen, une cellule « apiculture » a été constituée entre différentes directions générales : agriculture (programme de soutien de l'apiculture), santé consommateurs (santé animale et résidus dans les produits de la ruche), entreprises (médicaments vétérinaires), environnement et recherche. Cela témoigne de la complexité des matières touchant à

l'apiculture, mais surtout de la volonté de la Commission de trouver des solutions concrètes aux problèmes des apiculteurs. C'est en tout cas un signal très favorable. A ce jour, les guestions que nous avions posées à la Commission ont été entendues et ont reçu une réponse favorable. On pourra donc utiliser le programme de soutien de l'apiculture pour analyser les causes de mortalités constatées ou utiliser ces budgets pour former de nouvelles personnes à l'apiculture. En matière de développement rural, de nouvelles portes semblent ouvertes, mais pour ces programmes, il faudra négocier notre place à côté des autres secteurs au niveau de notre région.

A côté de cela, il existe également une réunion internationale de scientifiques regroupés dans « COLOSS ». On peut espérer que la mise en commun d'un tel nombre de scientifiques (plus de 100) puisse déboucher sur des réponses et des solutions concrètes pour les apiculteurs qui vivent chaque jour les problèmes de terrain.

Vu les efforts développés à tous les niveaux pour notre abeille, et cette saison qui a démarré su les chapeaux de roue, on peut à nouveau espérer. Mais nous devons cependant rester vigilants pour que l'objectif de sauver nos abeilles et notre apiculture reste au centre des préoccupations de ces différentes initiatives.

Etienne Bruneau, administrateur déléqué